



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prix de l'électricité

Question au Gouvernement n° 4726

Texte de la question

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert.

M. Julien Aubert. Madame le ministre de la transition écologique (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Mmes Marie-George Buffet et Bénédicte Taurine font un geste de protestation*), Bruno Le Maire a annoncé voilà deux semaines la limitation de la hausse des prix de l'électricité à 4 %, notamment pour les particuliers. Si nous partageons votre objectif – préserver le pouvoir d'achat des Français –, nous estimons qu'il reviendrait au Gouvernement de dire à nos concitoyens toute la vérité sur ce que cache cette bonne nouvelle.

Leur avez-vous avoué, par exemple, que si nous en sommes là, nous le devons à dix années de tergiversations en matière énergétique, notamment sur l'avenir de la filière nucléaire – dix années marquées par de fumeuses hypothèses de fermetures de centrales et l'abandon de plusieurs projets prometteurs de recherche et développement (R&D) sur les réacteurs de quatrième génération ? (*Murmures sur divers bancs.*) Leur avez-vous expliqué que, pour parvenir à cette solution, vous avez recours à un système kafkaïen, l'ARENH – accès régulé à l'électricité nucléaire historique –, qui oblige EDF à brader sa production auprès de ses concurrents ?

Leur avez-vous confessé, par ailleurs, que les négociations que vous avez conduites en catimini avec la Commission européenne pour supprimer ce système shadokien ont échoué parce que vous avez proposé le fumeux – pardon, le fameux – projet Hercule et qu'ayant échoué à trouver une solution durable à l'ARENH, vous confiez la patate chaude à votre successeur ?

Leur avez-vous fait comprendre que cette solution, si elle fonctionne aujourd'hui, ne fonctionnera pas éternellement, parce qu'on ne pourra pas éternellement braquer EDF en le ponctionnant de 8 milliards d'euros ? Alors, madame le ministre, jurez-vous de dire aux Français la vérité, toute la vérité, rien que la vérité et pas seulement 4 % de la vérité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. D'abord, si vous persistez à m'appeler « madame le ministre », je serai contrainte de vous appeler « monsieur la députée ». (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem et sur plusieurs bancs des groupes SOC et GDR.*)

M. Maxime Minot. On dit « Mme le maire », et pas « Mme la maire » !

Mme Barbara Pompili, ministre. Ensuite, dire la vérité aux Français, c'est rappeler que le coût de conception des centrales nucléaires dont nous sommes actuellement équipés est amorti, ce qui explique que le prix de

vente de l'électricité d'origine nucléaire soit moins élevé que pour d'autres types d'énergie. C'est pourquoi EDF doit vendre une partie de son électricité au prix fixé pour le nucléaire amorti, soit 42 euros par mégawattheure.

Si nous avons demandé à EDF de fournir cet effort, c'est parce que ceux qui ont contribué, de diverses manières, à la construction des centrales nucléaires, ce sont les Françaises et les Français. (*M. Erwan Balanant applaudit.*) Il est donc normal que, quand ils sont en difficulté et font face à une très forte hausse des prix de l'électricité, ils bénéficient de la solidarité d'EDF.

Ensuite, croyez-vous que les difficultés boursières d'EDF soient liées aux annonces gouvernementales concernant l'ARENH ou plutôt au fait que – je ne sais pas si vous l'avez remarqué – de nombreux réacteurs sont actuellement à l'arrêt ?

M. Patrick Hetzel. Celui de Fessenheim, par exemple !

Mme Barbara Pompili, ministre. Elles sont bien évidemment dues au fait que plusieurs réacteurs vieillissants rencontrent des problèmes et doivent être arrêtés. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Maxime Minot. Répondez à la question !

Mme Barbara Pompili, ministre. C'est ça, la question ! Mon rôle, en tant que ministre chargée de l'énergie, est de garantir l'approvisionnement de nos concitoyens en électricité. C'est pourquoi j'ai demandé à EDF de mener un audit afin d'identifier des solutions.

Par ailleurs, nous devons évidemment développer massivement les énergies renouvelables, mais je sais que vous nous y aiderez.

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert.

M. Julien Aubert. Il est toujours dommage qu'un ministre de la transition écologique sur le départ laisse derrière elle un bilan plus fourni en matière d'orthographe et de grammaire qu'en matière de stratégie énergétique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. - Huées sur les bancs du groupe LaREM, dont plusieurs membres font claquer leur pupitre.*)

En l'occurrence, vous vous croyez au travail, mais vous terminez au charbon : nous avons dû faire fonctionner les centrales au charbon en surrégime parce que vous avez été incapables, depuis dix ans, de donner un avenir à la filière nucléaire. C'est votre responsabilité qui est engagée ! Vous gérez désormais EDF comme Vladimir Poutine gère Gazprom. C'était bien la peine de vous prétendre libéraux ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

M. Pierre Cordier. Et des mines de charbon !

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. Nous, nous allons construire l'avenir et relancer la production d'énergies renouvelables. Nous allons notamment remédier aux politiques que vous avez menées et qui nous ont conduits à nous équiper de panneaux solaires en provenance de Chine, alors que nous aurions pu les fabriquer en France. Nous allons développer les filières d'avenir – toutes les filières d'avenir, et pas seulement celles qui sont conformes à votre dogme. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4726

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2022](#)